

GARANTIES OCCASIONNELLES "PARTICULIERS"

A l'instar des professionnels, les particuliers peuvent garantir leur véhicule d'occasion. Voici les points forts – et faibles – des formules disponibles.

Les voitures modernes sont encore trop souvent victimes de pannes. Afin que vous puissiez vous prémunir contre ce phénomène, divers organismes proposent des contrats permettant de bénéficier d'une prise en charge en cas d'avarie. Acheteurs ou vendeurs d'un véhicule d'occasion, nombreux sont ceux qui souscrivent.

Et si ces contrats peuvent sembler rassurants, ils ne proposent pas tous les mêmes prestations. Voici un petit tour d'horizon des principales offres actuelles.



En prenant une assurance "particulier", la notion de "gagnant gagnant" joue à plein. Vendeur et acheteur y trouvent leur compte.

→ Vous êtes un vendeur



Lorsque vous rédigez votre annonce, n'hésitez pas à mettre en avant la garantie de votre auto. Celle-ci constitue un argument de poids lors de la vente.

Une revente plus rapide

Lorsqu'on souhaite revendre son véhicule, la souscription à une garantie mécanique permet de rassurer les futurs acquéreurs. A la manière d'un professionnel, le vendeur fait profiter l'acheteur d'une couverture mécanique plus ou moins importante, pour une durée allant de trois à quarante-huit mois. Facilitant la transaction, elle évite également de se retrouver face à une personne mécontente après une panne sur son nouveau véhicule. La principale contrainte pour le propriétaire, commune à tous les contrats, est d'avoir scrupuleusement effectué l'entretien selon les préconisations du constructeur (ou celles mentionnées dans le contrat pour les voitures plus anciennes). Ces deux éléments, garantie et entretien, diminueront à coup sûr le temps nécessaire à la revente de votre auto.

Garantie mini ou maxi ?

En fonction de l'âge et du kilométrage, il est possible d'offrir à votre voiture une couverture allant du strict minimum (moteur, boîte de vitesses, pont) à l'ensemble du véhicule, pièces d'usure mises à part (voir encadré).

Deux principes coexistent :

- "offrir" une couverture réduite pour une durée limitée (trois mois minimum), peu coûteuse mais sans grand intérêt pour l'acheteur.

- choisir une garantie complète vous permettant éventuellement de majorer le prix de vente. Cette dernière option est évidemment celle qui mettra le plus en confiance le prochain propriétaire, rassuré sur l'état du véhicule proposé.

À noter, la garantie ne dispense en aucun cas du contrôle technique, la souscription n'étant pas soumise à un examen mécanique préalable.

→ Avant de souscrire

Les critères de notation

■ **Contrat**: éventail des durées proposées, bénéficiaires de la garantie (acheteur, vendeur), âge, kilométrage et valeur neuve maximale du véhicule à la souscription (coût. 2).

■ **Couverture**: pièces couvertes et/ou exclues par la garantie, plafond d'indemnisation (global ou par intervention).

■ **Assistance**: remorquage/dépannage, conditions de prêt d'un véhicule de remplacement.

■ **Divers**: limites géographiques de la couverture, existence ou non de frais de transmission de la garantie, coefficients de vétusté.

■ **Prix**: il départage les offres et se mesure en nombre d'offres.

Organisme
Nom de l'offre
Site web
Téléphone
Coût
Couverture
Assistance
Divers
Prix
Notes avis

DEUX POINTS IM

En cas de litige

Suite à une panne, l'expert mandaté par l'assureur évalue les dommages couverts par la garantie. Le propriétaire doit alors fournir les justificatifs d'entretien (selon les préconisations constructeur ou celles fixées par les assureurs) indispensables à toute prise en charge. En cas de désaccord avec la



ON FAITES LE BON CHOIX !

→ Vous êtes un acheteur

Un gain de tranquillité

Une fois le modèle tant convoité acquis, rien n'est plus désagréable que de tomber en panne au bord de la route. Afin de profiter pleinement de votre achat et de couvrir les éventuels frais de réparation, il est judicieux de souscrire une garantie mécanique (dans la mesure où le problème ne provient ni d'un défaut d'entretien, ni d'une usure normale). Si toutes couvrent le traditionnel trio "moteur, boîte de vitesses, pont", il est indispensable de regarder les contrats dans le détail, les disparités de couverture étant parfois importantes.

Ne "mégotez" pas...

Pour les véhicules anciens et kilométrés (plus de dix ans et 150 000 km), la liste des pièces couvertes est très réduite, avec des plafonds de remboursement plutôt bas. L'intérêt est dans ce cas tout relatif. Au contraire, pour les autos récentes, l'acheteur peut bénéficier d'une bonne prise en charge pour quelques centaines d'euros par an. Les formules "moteur, boîte de vitesses, pont" d'une durée de trois mois sont notam-

ment à écarter, en raison du faible nombre de cas dans lesquels elles s'appliquent.



De nombreux sites internet proposent des garanties pour particuliers.

rire : décryptez les contrats

10 GARANTIES POUR PARTICULIERS PASSÉES AU CRIBLE									
La Centrale	ParoWeek	Auto-Occasion	L'Argus	Webcarcenter	Autorex	Autorex	Garanties France	Insas	Elite Auto
Garantie mécanique	Général	Auto-occasions prestige	Garantie assistance régionale	Prestige	Auto circuit	Auto trafic	Complexe	Garantie panne mécanique	Formule Eto. Or
central.fr	paroweb.fr	auto-occasions.fr	argus.fr	webcarcenter.com	autorex.com	autorex.com	garanties-france.com	insas.fr	elite-auto.fr
0 826 400 826	0 811 900 311	01 34 22 30 90	-	0 013 111 330	0 620 662 192	0 326 252 192	0 620 620 707	-	0 620 621 370
605 € (à valeur véhicule < 7 500 €)	320 € (à CV max)	300 €	440 € à CV < 8, 800 € à CV > 8	319 € (jusq. + 94 €)	220 € (à CV max)	200 € (à CV max)	375 € (à CV max)	300 €	200 €
18/20	14/20	14/20	14/20	16/20	18/20	18/20	17/20	18/20	15/20
19/20	19/20	17/20	18/20	16/20	16/20	16/20	12/20	16/20	16/20
14/20	12/20	11/20	9/20	5/20	11/20	11/20	9/20	6/20	5/20
14/20	14/20	16/20	14/20	5/20	13/20	13/20	25/20	7/20	7/20
Elite	Medias	Garant	Elite	Medias	Medias	Garant	Garant	Medias	Garant
La garantie est adhésive, mais propose une très bonne couverture à bas prix.	Offre hors-garantie, prix correct tant que la puissance fiscale ne dépasse pas 9 CV.	Les prestations sont probablement bonnes, pour un prix dans la moyenne.	Pre en charge assez complète, mais les tarifs sont particulièrement élevés.	Triple bon rapport qualité/prix, avec un léger bémol concernant l'assistance (option Zero).	Les prestations sont correctes, mais limitées à une seule offre (12 mois ou 25 000 km).	Très bonne couverture, mais seulement pour les véhicules récents < 4 ans et peu kilométrés.	Organisme spécialisé proposant une bonne couverture. L'absence d'assistance d'urgence le pénalise.	Contrat et tarif sont attractifs. On regrette d'autant l'absence de l'assistance sur l'assistance.	Contrat et couverture se ferment. Prestations secondaires plutôt faibles.
★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★★★☆☆

PORTANTS DU CONTRAT À CONSIDÉRER...

proposition d'indemnisation, vous pouvez sommer votre expert. A défaut d'accord, les deux experts en désignent un troisième, tous les trois opérant en common à la majorité des voix. Les frais sont alors divisés en deux. Mieux, si vous obtenez gain de cause, certaines compagnies remboursent toutes les sommes engagées.

Les pièces d'usure
Dans l'ensemble des contrats étudiés, la notion de pièces d'usure est définie ainsi : "L'usure normale, caractérisée par le rapprochement entre l'état constaté des pièces endommagées, leur temps d'usage déterminé, le kilométrage du véhicule et le potentiel moyen de l'achèvement

qui leur est usuellement prévu." Dernière cette formule un peu vague, on retrouve, entre autres, les disques et les plaquettes de freins, l'embrayage, l'échappement, les amortisseurs, les courroies et les pneumatiques... qui sont donc bien souvent exclus du cadre des garanties habituelles.

Le bilan **Auto Plus**
N'oubliez pas les bases...
Quelle que soit l'offre sélectionnée, la condition indispensable pour bénéficier de la prise en charge est de signer les protocoles de constructeur (ou du garant). Sinon, inutile de souscrire, la garantie ne sera pas applicable.